

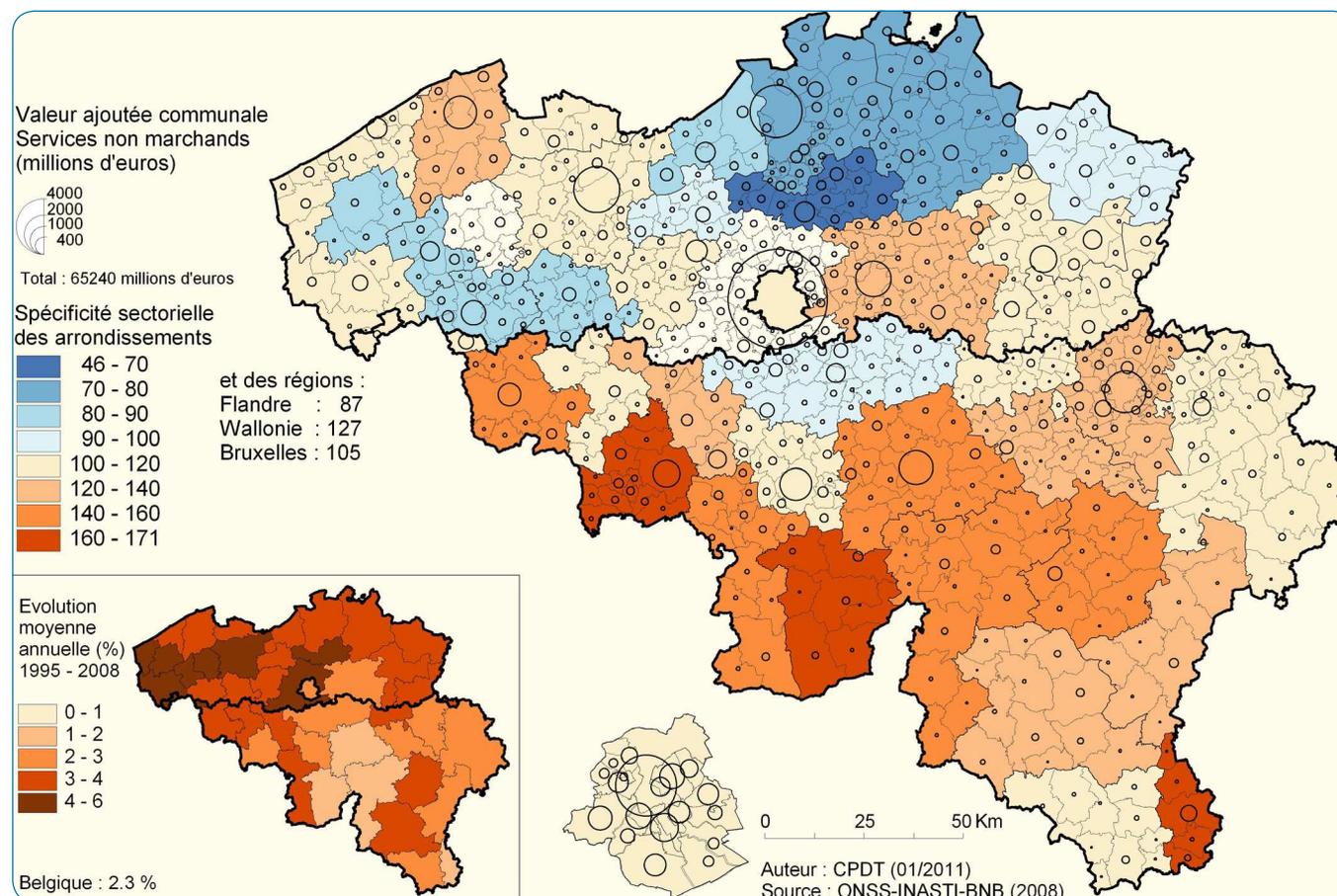
La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles.

La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995-2008).

Le secteur des services non marchands (l'administration, la santé et l'éducation, qui ne relèvent pas nécessairement entièrement du secteur réellement non marchand) représente 21,2% de l'économie nationale en 2008.

Valeur ajoutée du secteur des services non marchands en Belgique

Valeur ajoutée du secteur des services non marchands en Belgique (2008)



Valeur ajoutée du secteur des services non marchands en Belgique

La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles. La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995–2008).

Le secteur des services non marchands (l'administration, la santé et l'éducation, qui ne relèvent pas nécessairement entièrement du secteur réellement non marchand) représente 21,2 % de l'économie nationale en 2008.

En pourcentage de l'économie locale et en spécificité, le secteur des services non marchands apparaît le plus représentatif là où les déficits de l'économie marchande sont les plus marqués, à savoir dans les régions de vieille industrialisation qui connaissent les problèmes de reconversion les plus aigus.

En outre, la distribution spatiale suit la même logique que la plupart des services marchands : les services de base, tels que l'enseignement primaire, les services médicaux de base ou l'administration locale, sont proportionnels à la population, tandis que les autres services plus spécifiques ont une répartition qui traduit la hiérarchie urbaine. La haute administration est

caractéristique de Bruxelles ou de Namur. Les pôles universitaires ont des localisations spécifiques, soit des grandes villes (Bruxelles, Gand, Liège), soit des villes moyennes spécialisées (Louvain, Louvain-la-Neuve), soit encore des métropoles ou des villes régionales qui ont profité de la décentralisation et du renforcement d'institutions universitaires incomplètes de taille modeste durant les années 1960 et 1970 (Anvers, Hasselt, Courtrai, Mons, Namur, etc.).

Globalement, le dynamisme a été beaucoup plus élevé en Flandre, avec une croissance annuelle moyenne de 2,5 %, celui de la Wallonie, avec 1,8 %. Ceci doit être expliqué par le nouveau contexte du gouvernement fédéral, dans lequel les Régions montent en puissance.

La Région flamande, bénéficiant de moyens plus élevés, a été en mesure de mieux développer les services non marchands. En outre, la consommation en services de santé étant beaucoup plus dépendante des revenus, elle a augmenté beaucoup plus dans le nord du pays.

Dans une certaine mesure, la géographie de la croissance des services non marchands peut également être interprétée comme un rattrapage des retards dans les régions périphériques, telles que le nord-est et la Flandre intérieure, et dans certaines régions de Wallonie. La croissance de Namur, nouvelle capitale de la Wallonie depuis 1986, a clairement ralenti au cours des dernières années.

Valeur ajoutée du secteur des services non marchands en Belgique

Niveau spatial :

Communes.
Arrondissements.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Toutes les cartes de valeur ajoutée 2008, à l'échelle de la Belgique et de la Région wallonne, présentées dans cet atlas, sont réalisées selon le même procédé. Afin d'estimer les valeurs ajoutées sectorielles de chaque commune, nous utilisons deux types de données : les valeurs ajoutées sectorielles au niveau provincial fournies par la Banque nationale de Belgique (pour l'année 2008) et l'emploi sectoriel par commune, délivré par l'INASTI pour les travailleurs indépendants et par l'ONSS pour les travailleurs salariés (année 2008).

L'ONSS permet de produire une matrice de l'emploi salarié dans 28 secteurs pour les 589 communes de Belgique. En revanche, les données INASTI ne sont pas compatibles avec la division sectorielle NACE. Afin d'attribuer ces données à la Division NACE, nous avons utilisé les données de la TVA.

Les valeurs ajoutées pour les 28 secteurs d'activité de chaque province ont été ventilées sur base de l'emploi sectoriel par commune. L'hypothèse de base est que la productivité sectorielle est similaire dans chaque commune de la même province. Ainsi, la valeur ajoutée du secteur des services non marchands a été

ventilée en fonction de la part de chaque commune dans l'emploi provincial du secteur.

Les spécificités sectorielles par arrondissement sont calculées comme suit :

Part de la valeur ajoutée du secteur dans l'arrondissement / part de la valeur ajoutée du secteur pour la Belgique.

Méthode de classification :

Classes centrées autour de la moyenne, opposition entre deux couleurs bleues et oranges, respectivement pour les lieux supérieurs et inférieurs à la moyenne.

Données utilisées :

- Emploi ONSS (employés), 28 secteurs NACE 2008.
- Emploi INASTI (indépendants), 28 secteurs INASTI 2008.
- Données TVA (lien code NACE – code INASTI).
- Valeur ajoutée provinciale, 28 secteurs NACE 2008.

Sources des données :

- Office National de Sécurité Sociale (ONSS ; <http://www.onss.be/onssrsz/fr/home.htm>).
- Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI – Belgique ; <http://www.rsvz-inasti.fgov.be/fr/index.htm>).

- Banque nationale de Belgique (BNB ; <http://www.nbb.be>).

Auteurs :

Pablo Medina Lockhart

pmedinal@ulb.ac.be

+32 (0)2 650 65 16

Prof. Christian VanderMOTE

cvdmotte@ulb.ac.be

+32 (0)2 650 50 79

Statistiques :

Poids du secteur des services non marchands : 21,2 % de la valeur ajoutée totale.

Valeurs ajoutées communales :

Somme : 65 240 millions d'euros

Valeur minimum : 0,1 million d'euros

Valeur maximum : 4 853 millions d'euros

Spécificité structurelle des arrondissements :

Moyenne : 100

Valeur minimum : 46

Valeur maximum : 170

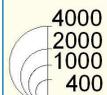
Croissance moyenne annuelle des arrondissements :

Moyenne : 2,3 %

Valeur minimum : 0,9 %

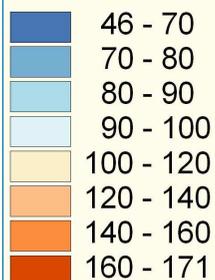
Valeur maximum : 3,2 %

Valeur ajoutée communale
Services non marchands
(millions d'euros)



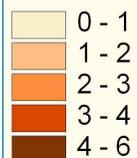
Total : 65240 millions d'euros

Spécificité sectorielle
des arrondissements

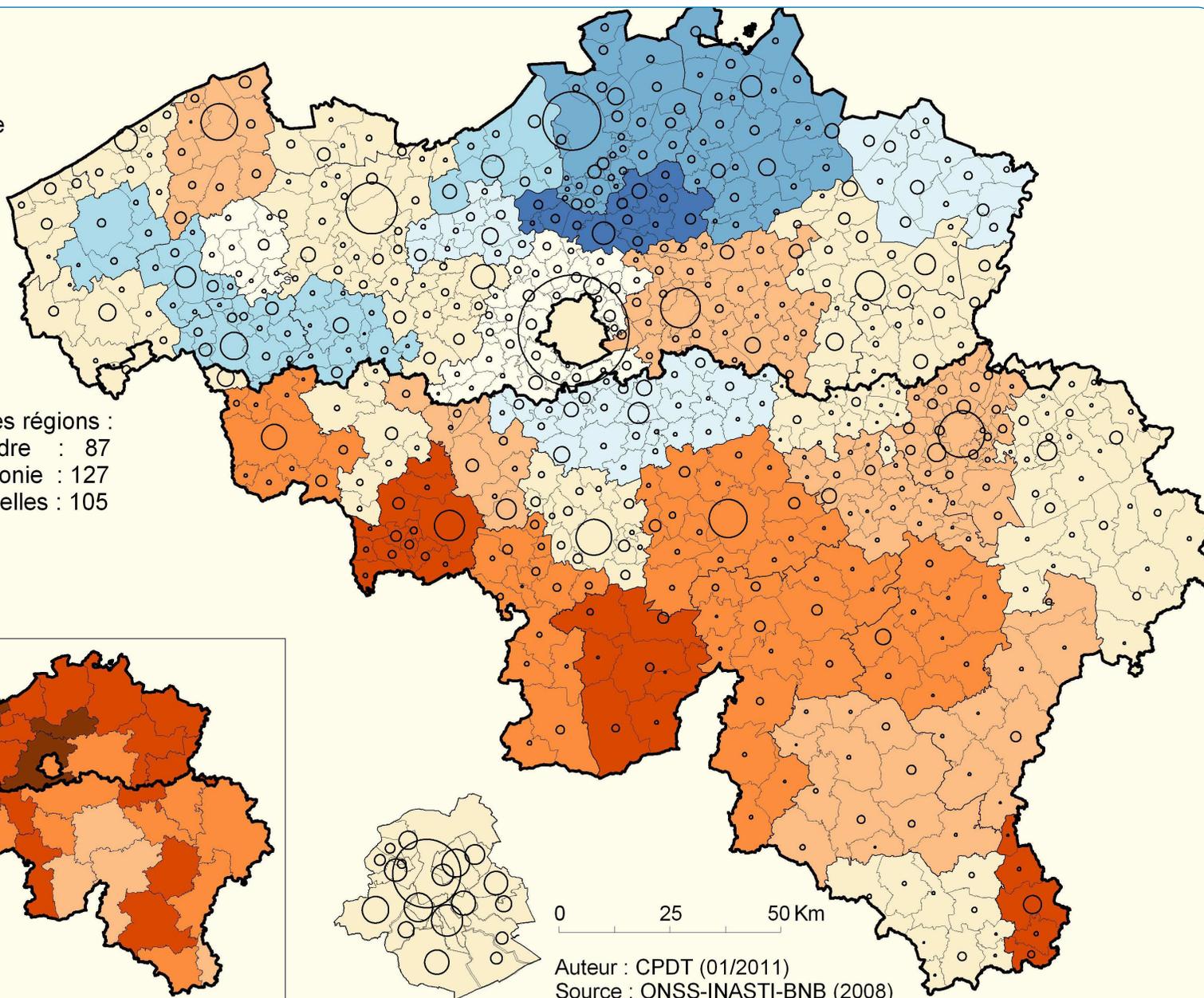


et des régions :
Flandre : 87
Wallonie : 127
Bruxelles : 105

Evolution
moyenne
annuelle (%)
1995 - 2008



Belgique : 2.3 %



Auteur : CPDT (01/2011)
Source : ONSS-INASTI-BNB (2008)